LE DOYEN MICHEL DE BOÜARD
ET
LES CHAMBRES À GAZ HOMICIDES

Henri Roques

Le quotidien *Ouest-France* daté des 9/10 juin 1990, dans son édition du Pays d'Auge, à la page 15, rend compte d'une manifestation organisée la veille à l'Université de Caen en hommage à deux grands universitaires médiévistes : Lucien Musset, toujours très actif après quarante-cinq ans d'Éducation nationale, et Michel de Boüard, décédé en 1989 après une magistrale carrière à Caen où il fut, jusqu'en 1981, doyen de la Faculté des Lettres.

Le président actuel de l'université caennaise, Max Robba, prononça l'éloge de Michel de Boüard et, après avoir évoqué le passé de résistant de l'éminent membre de l'Institut, il déclara :

> Aujourd'hui, les tenants d'une thèse inqualifiable éclaboussent les martyrs d'un combat auquel a participé Michel de Boüard. Le camp de Mauthausen ne comportait qu'une chambre à gaz artisanale, à la différence des camps d'anéantissement comme Auschwitz, mais il s'agissait d'un camp d'anéantissement par le travail.

Or, en mai 1986, Michel de Boüard, seul dans l'université, avait eu le courage – beaucoup pensèrent même l'imprudence – de rompre avec la légende et le conformisme pour défendre sans réserve la thèse que j'avais soutenue à l'université de Nantes le 15 juin 1985. Interrogé par le quotidien *Ouest-France* (2/3 août 1986) sur sa prise de position « hérétique », Michel de Boüard déclarait notamment :

> Dans la monographie sur Mauthausen que j'ai donnée dans *La Revue d'histoire de la Seconde Guerre* mondiale en 54, à deux reprises je parle d'une chambre à gaz. Le temps de la réflexion venu, je me suis dit : où ai-je acquis la conviction qu'il y avait une chambre à gaz à Mauthausen ? Ce n'est pas pendant mon séjour au camp car ni moi ni personne ne soupçonnions qu'il pouvait y en avoir, c'est donc un « bagage » que j'ai reçu après la guerre, c'était admis. […] Or, j'étais membre du commandement français de l'Organisation internationale de résistance du camp et nous étions assez bien informés sur ce qui s'y passait.

L'Amicale nationale des déportés et familles de disparus de Mauthausen réagit alors avec passion par la plume de son vice-président. *Ouest-France* publia dans son numéro du 15 décembre 1986 des extraits essentiels de la lettre de l'Amicale, ainsi qu'une note du doyen de Boüard. Dans cette note, nous relevons le passage suivant :

> […] Si des personnes qui vécurent au camp (déportés ou SS) ont affirmé que ce mode d'assassinat [le gazage homicide - N.D.L.R.] y fut pratiqué, bien des indices me portent à en douter. En particulier, il n'est pas question de chambre à gaz dans le rapport très détaillé (conservé aux archives de l'I.T.S. à Arolsen) qui fut rédigé par le commandement américain après la libération du camp.
>
> […] L'obstination que mettent certains déportés de Mauthausen à soutenir qu'il y existait une chambre à gaz laisse rêveur […].

À la suite d'une conférence tenue le 10 décembre 1986 à Caen devant une quarantaine de collègues historiens, Michel de Boüard rédigea un article destiné à être publié dans la revue *Historiens et Géographes* éditée par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie. Il fallut l'insistance pressante de la délégation régionale de Caen, assortie d'une menace de démission de son président, pour que la revue en question, après plus d'un an de réticence, publiât le texte de Michel de Boüard dans son numéro 321 de décembre 1988. L'article était intitulé : « La déportation entre l'histoire et le mythe ». Il commençait ainsi :

> Quarante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'image de la Déportation qui hante beaucoup d'esprits est encore imprégnée de mythe, de sorte qu'une vue historiquement correcte de ce que fut cette Déportation ne parvient pas à prévaloir.

Parlant du film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais, l'auteur remarquait :

> […] Les images qu'il présente sont, à quelques exceptions près, empruntées à des sources incontestables ; mais l'auteur n'a tenu aucun compte du contexte temporel et spatial auquel elles se rapportent. Il en a fait une sorte de condensé doloriste et, disons-le, simpliste, abstrait, en ce sens que toute référence au temps et au lieu est exclue ; […] *Nuit et Brouillard* est sans doute un grand film, mais un film anhistorique.

Revenant à la notion de mythe, M. de Boüard constatait :

> […] le mythe est générateur de tabous qui sont un frein à la recherche historique.

L'ancien doyen de la Faculté des Lettres de Caen n'a pas hésité à entretenir de simples et franches relations avec certains de ceux que M. Robba appelle « les tenants d'une thèse inqualifiable ». Ainsi, dans une lettre datée du 6 janvier 1988 à l'occasion d'un échange de vœux, M. de Boüard m'écrivait-il :

> Après tout, comment tenir rigueur aux associations d'anciens déportés d'exploiter ce qui est leur raison d'exister. L'Amicale de Mauthausen continue de m'envoyer son bulletin ; c'est presque touchant tant c'est puérilement aveugle.
>
> En revanche, ce qui me révolte, c'est la « trahison des clercs » qui sont institutionnellement chargés d'élaborer l'histoire et bafouent l'objectivité. Ils ne font rien, bien au contraire, pour exercer un contrepoids critique à l'égard de cette littérature mythique.

Je ne ferai pas état des quelques lettres où l'éminent historien renouvelle son soutien à ma thèse, s'indignant notamment du jugement du tribunal administratif de Nantes, rendu le 18 janvier 1988, qui m'a débouté de mon recours contre l'annulation, en juillet 1986, de ma soutenance de thèse.

En date du 17 juin 1988, M. de Boüard me remerciait de lui avoir communiqué un « long compte rendu du procès de Toronto » rédigé par le professeur Faurisson et publié en tiré-à-part par l'hebdomadaire *Rivarol* (*) :

> […] je l'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt, d'autant plus que je ne connais pas la plupart des auteurs et des écrits qui s'y trouvent cités. […] Au sein du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, auquel j'ai appartenu de 1945 jusqu'à sa dissolution, j'ai maintes fois exprimé des réserves sur ce que je considère comme une « trahison des clercs ». Cette institution, dont la

(*) 9, passage des Marais, 75010 Paris.

> mission était d'élaborer et de faire prévaloir une histoire vraie de la déportation […], a constamment cédé aux propagateurs du « mythe », c'est-à-dire aux médias et aux lobbies qui les inspirent encore ; certains des membres les plus connus du Comité ont même exploité l'aspect « best-seller » de la littérature sur les KZ [Konzentrationsläger].

Nous ne céderons pas à la tentation de prétendre que M. de Boüard était devenu, à la fin de sa vie, un révisionniste convaincu. Mais comment nier son évolution vers le révisionnisme à la lecture de la lettre qu'il m'écrivait encore le 28 septembre 1988 :

Antibes, le 28.09.88

> Un grand merci, cher Monsieur, pour l'envoi du n° 5/1988 des *Annales d'Histoire Révisionniste*. Je ne connais que bien imparfaitement le dossier de la controverse sur les chambres à gaz ; mais j'ai toujours trouvé étrange que l'on n'ait pas procédé, avant toute chose, à des examens comme ceux que vient de faire Fred A. Leuchter ; les résultats me semblent d'une clarté aveuglante. Que vont bien pouvoir y objecter « les autres ? » Comment, d'autre part, n'a-t-on pas (si je ne me trompe) localisé les fameuses fosses de 100 ^{m} x 20 ^{m} x 12 ^{m} dont on a tant parlé (Gerstein entre autres), où l'on aurait entassé les cadavres des gazés, si nombreux que les crématoires ne pouvaient les incinérer ? Tout archéologue sait fort bien que de tels charniers sont facilement localisables grâce aux instruments de prospection géophysique.
>
> Si j'ai le plaisir de vous revoir un de ces jours (je rentre en Normandie dimanche prochain), je vous parlerai d'un de mes très bons amis, qui a séjourné à Auschwitz I de fin juillet 42 à fin 44 ; il travaillait au Kommando des électriciens et fut envoyé, à plusieurs reprises, à Birkenau pour y effectuer des travaux d'entretien sur les crématoires.

M. Michel de Boüard était un honnête homme ; c'était un juste ; il fut surtout un historien courageux.

Revue d'Histoire Révisionniste, n° 2 (août - septembre - octobre 1990), p. 46-49.